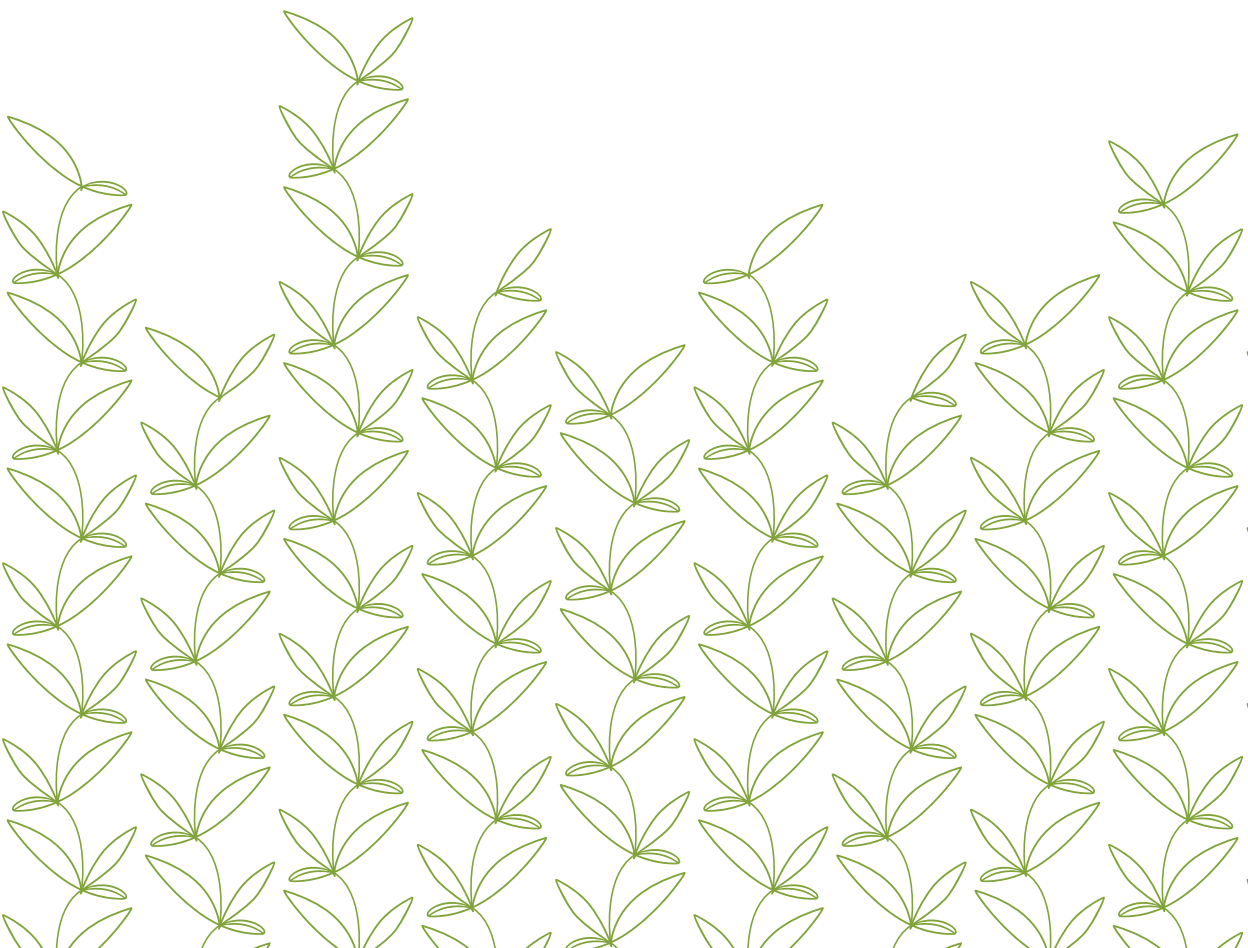




cannaplant

Compendium

Les produits à base de cannabis de
la Bahnhof Apotheke Langnau AG



Sommaire

Une brève introduction	5
L'essentiel en bref	7
Informations générales	9
Informations médicales : préparations à base de cannabis contenant du THC	12
Informations sur les produits	14
Solution de dronabinol à 2,5% (25mg THC/g)	14
Teinture de cannabis standardisée (env. 10mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)	15
Huile de cannabis standardisée (env. 10mg THC/ml et env. 20mg CBD/ml)	16
Informations médicales : préparations pures à base de CBD (sans THC)	17
Informations sur les produits	18
Solutions de cannabidiol (CBD) (sans THC)	18
Emballage Taille des emballages Prix	19
Aperçu des produits CANNAPLANT	20
Questions fréquemment posées sur les préparations à base de cannabis contenant du THC	22





Manfred Fankhauser (né en 1963); après une formation de commercial, il a passé son examen fédéral de fin d'études. Il a poursuivi par des études de pharmacie à Berne qu'il a terminées en 1991, sanctionnées par l'examen fédéral de pharmacien. Depuis, il travaille dans sa propre pharmacie à Langnau, dans l'Emmental. Il a ensuite obtenu un doctorat en 1996 sur le thème de l'histoire de la pharmacie « Le haschisch comme médicament ». En tant que membre de l'Association internationale pour le cannabis médical (IACM), M. Fankhauser est l'auteur de nombreux articles et publications sur ce thème. Pionnier du chanvre, il a permis, dès 2008, l'utilisation thérapeutique des cannabinoïdes (dronabinol, teinture de cannabis, huile de cannabis) en Suisse. Longue expérience médico-pharmaceutique avec plusieurs milliers de patients consommateurs de cannabis. Depuis 2004, il est chargé de cours d'histoire de la pharmacie à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFLZ).

Une brève introduction

Cannabis – plante miracle ou herbe du diable ? Aujourd'hui encore, presque aucune autre plante ne nourrit un débat aussi fortement polarisé. Dans ce contexte, nous oublions souvent que le chanvre n'a pas seulement pu s'établir comme une plante à fibres et enivrante, mais il était autrefois également utilisé comme plante médicinale.

Le chanvre est utilisé à des fins thérapeutiques depuis des milliers d'années, mais ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle qu'il a pu s'imposer comme plante médicinale en Europe. Entre 1850 et 1950, les préparations à base de chanvre étaient des médicaments reconnus et appréciés. Diverses circonstances, notamment l'admission du cannabis dans la loi sur les stupéfiants en 1951, ont fait également disparaître le chanvre du domaine de la médecine en Suisse.

Ce n'est qu'au début des années 1990 que le chanvre a été redécouvert comme médicament. La raison principale est que des récepteurs cannabinoïdes ont été trouvés dans le corps humain. Cela signifie que les personnes ont commencé à comprendre de quelle manière le cannabis et ses principaux composants, le THC (tétrahydrocannabinol) et le CBD (cannabidiol), agissent. À partir de ce moment, les effets médicaux du cannabis ont fait l'objet de recherches dans le monde entier, lesquelles ont de plus en plus démontré que les médicaments à base de chanvre avaient un grand potentiel thérapeutique.

Depuis 2008, les médecins exerçant en Suisse peuvent prescrire aux patients des médicaments à base de cannabis contenant du THC. En tant que pharmacie pionnière, la Bahnhof Apotheke Langnau AG a obtenu de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) une autorisation exceptionnelle afin de fabriquer des préparations correspondantes et les distribuer aux patients sous certaines conditions. Ces dernières années, plusieurs milliers de patients se sont vu prescrire un tel médicament et, au fil du temps, la Bahnhof Apotheke Langnau AG a pu donc devenir son propre pôle de compétences du cannabis médical.

L'espoir que le cannabis, plante médicinale, puisse retrouver sa place centrale comme remède est justifié. Les recherches, les études et l'expérience pratique récente sur les cannabinoïdes ont contribué à augmenter de manière considérable l'acceptation et l'appréciation par les médecins et les patients.

Nous sommes volontiers à votre disposition si vous avez des demandes de renseignements à formuler sur le cannabis médical.

Dr. M. Fankhauser
l'équipe Cannabis-Med de la
Bahnhof Apotheke Langnau AG



Vue de la pharmacie (salle de vente) de la Bahnhof Apotheke Langnau AG

L'essentiel en bref

Préparations de cannabis sur ordonnance CANNAPLANT de la Bahnhof Apotheke Langnau AG :

Préparations à base de cannabis contenant du THC (soumis à la loi sur les stupéfiants)

- Solution de dronabinol à 2.5% (25mg THC/g)
- Teinture de cannabis standardisée (env. 10mg THC/ml et env. 20mg CBD/ml)
- Huile de cannabis standardisée (env. 10mg THC/ml et env. 20mg CBD/ml)

Conditions pour l'obtention :

- Ordonnance à souche pour la prescription de stupéfiants
- Adresse de livraison,
- Adresse de facturation
- Quantité commandée

Préparations pures à base de CBD (sans THC ; non soumis à la loi sur les stupéfiants)

- Solutions de cannabidiol (CBD) 2.5% | 5% | 10% | 20%

Conditions pour l'obtention :

- Ordonnance normale du médecin
- Note de l'indication
- Adresse de livraison
- Adresse de facturation
- Quantité commandée

Pour toute information, veuillez nous contacter par téléphone, par e-mail ou par courrier.

Bahnhof Apotheke Langnau AG
Dr. M. + B. Fankhauser
Division Cannabis-Med

Dorfstrasse 2
3550 Langnau i.E.
Suisse



Vous pouvez nous joindre pendant ces heures de permanence téléphonique:

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 | de 13h30 à 17h00

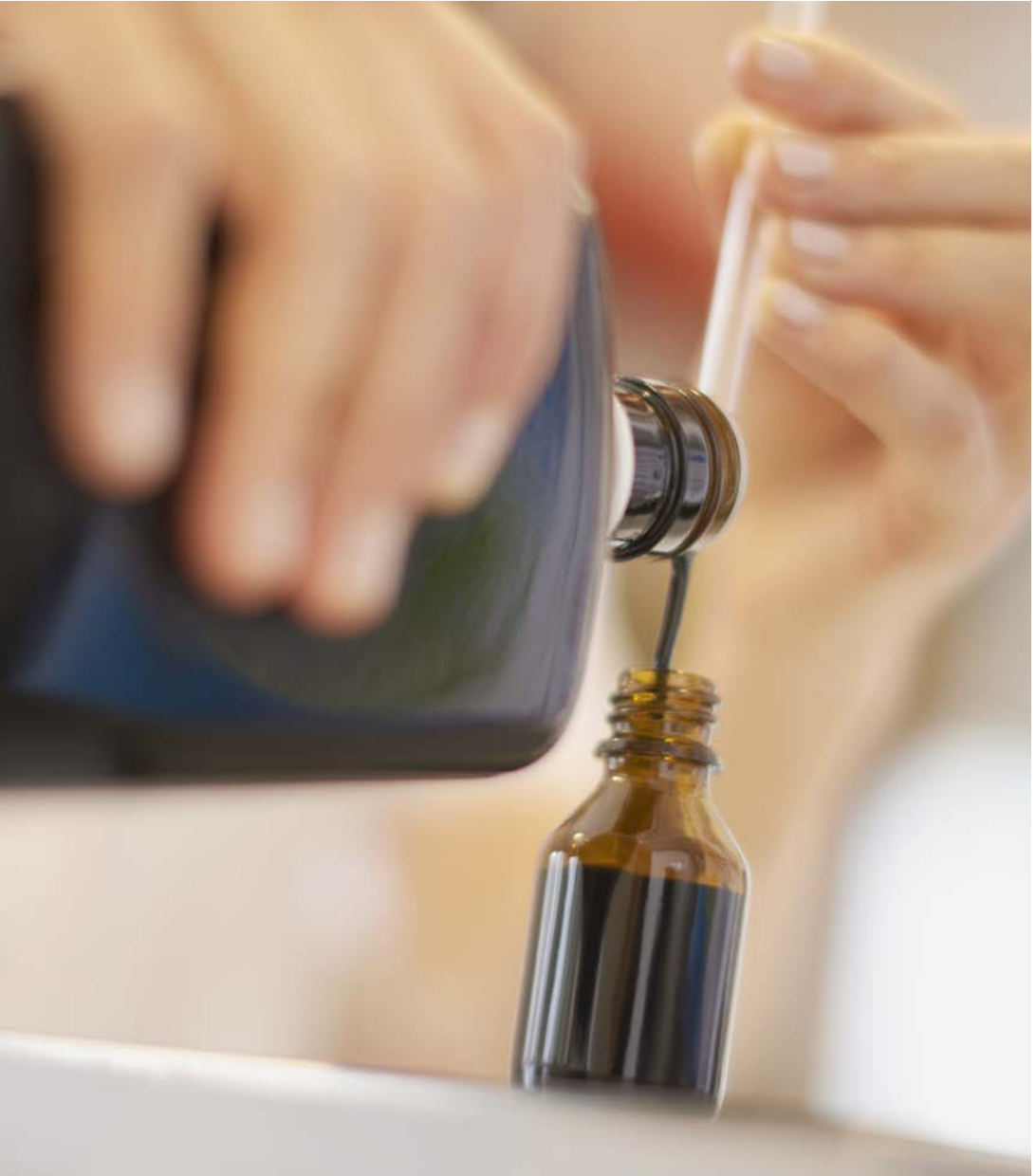
Le samedi
de 8h30 à 11h30

Téléphone 034 402 12 55
(appuyez sur la touche 2 après le message sur bande)

Fax 034 402 25 35
E-mail fankhauser@cannabis-med.ch
cannabis-med@hin.ch
Web www.panakeia.ch
www.cannabis-med.ch
www.cannaplant.ch

Veuillez noter : La division Cannabis-Med est physiquement et personnellement séparé de la Bahnhof Apotheke. Nous vous prions donc de bien vouloir comprendre que le personnel de la pharmacie ne peut fournir que très peu d'informations sur les préparations médicales à base de cannabis. Pour obtenir des informations détaillées, veuillez composer le numéro de téléphone ci-dessus. Vous serez alors directement connecté(e) à la division Cannabis-Med.

Mise en bouteille de l'huile de cannabis



Informations générales

Informations de base

La Bahnhof Apotheke Langnau AG ne propose que des produits à base de chanvre sous forme transformée pour un usage médical et une administration orale. Les graines ou thés de chanvre ne sont pas vendus.

La Bahnhof Apotheke Langnau AG n'est pas autorisée à prescrire des préparations à base de cannabis. Cette tâche relève de la compétence du médecin. Il est donc nécessaire de discuter du désir de suivre un traitement à base de cannabis avec le médecin de famille ou le spécialiste qui vous traite.

Le cas échéant, il est possible d'organiser une consultation avec les spécialistes Dr Fankhauser ou Dr Eigenmann. Chaque consultation coûte 50 CHF. Le coût de la consultation peut être déduit ultérieurement des frais de médicaments.

Après avoir commencé votre traitement, l'équipe de la division Cannabis-Med de la Bahnhof Apotheke Langnau AG se fera un plaisir de répondre à vos questions par téléphone ou par e-mail. Néanmoins, il est important que les modifications du traitement (par exemple, l'ajustement de la posologie ou l'arrêt du médicament) ne soient effectués qu'après consultation du médecin traitant, car c'est ce dernier qui est responsable du traitement.

Modification de la loi sur les stupéfiants au 1er août 2022

A partir du 1er août 2022, la prescription de préparations à base de cannabis contenant > 1% de THC sera simplifiée en Suisse. A partir de cette date, il ne sera plus nécessaire d'obtenir une autorisation de l'OFSP pour chaque patient afin d'obtenir ces produits comme cela a été la pratique pendant des années. Toutefois, le THC est toujours soumis à la loi sur les stupéfiants et les préparations de cannabis (> 1% de THC) ne peuvent être prescrites qu'au moyen d'une ordonnance de stupéfiants. Dans le cadre d'une telle prescription, les médecins sont tenus de transmettre des informations sur le traitement à l'OFSP via le système de déclaration en ligne (www.gate.bag.admin.ch/mecanna/).

Livraison

Les préparations à base de cannabis peuvent être livrées dès que la Bahnhof Apotheke Langnau AG est en possession de tous les documents et informations nécessaires. La livraison est généralement effectuée par lettre « recommandée »

(franco de port)

- directement au patient (avec mention « à remettre en mains propres »)
- à une pharmacie / pharmacie d'hôpital souhaitée
- à l'adresse du cabinet du médecin.

Le patient a également la possibilité de venir chercher lui-même la préparation ou de la faire chercher à la Bahnhof Apotheke Langnau AG contre signature (réservation préalable nécessaire).

Livraison de préparations à base de cannabis

Possible dès que la pharmacie est en possession de tous les documents et informations nécessaires.

- Préparations à base de THC : ordonnance à souche pour la prescription de stupéfiants
- Préparations pures à base de CBD (sans THC) : ordonnance normale du médecin, note de l'indication
- Quantité commandée, adresse de livraison et adresse de facturation

Livraison par courrier (sans frais de port) ou collecte directe.

Délais de commande et de livraison

Les préparations à base de cannabis sont livrées dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables après réception de la commande.

- Les commandes passées avant 11h30 en semaine sont généralement expédiées le jour même.
- Les commandes reçues dans l'après-midi seront expédiées le lendemain (le samedi : expédition généralement le lundi suivant).

Veillez noter : Les délais ci-dessus sont des délais de référence que la Bahnhof Apotheke Langnau AG s'efforce de respecter dans la mesure du possible. Néanmoins, il est recommandé de passer commande 3 à 4 jours avant la date de livraison requise afin d'éviter les difficultés d'approvisionnement. Pour les nouveaux patients, pour lesquels un dossier est d'abord créé, il peut s'écouler plusieurs jours entre la réception de la commande et la livraison.

Facturation

Les possibilités sont les suivantes :

- La facture est adressée au patient
- La facture est adressée au cabinet médical / est adressée à la pharmacie
- La facture est adressée à la caisse maladie (uniquement possible sur présentation d'une prise en charge écrite de la caisse maladie en ce qui concerne la préparation correspondante).

Veillez noter : La facture est payable dans les 30 jours. Pour les nouveaux clients, nous nous réservons le droit d'insister sur le paiement de la première facture avant l'exécution de la commande suivante.

Coûts et remboursement par la caisse maladie

Les coûts d'un traitement avec des préparations à base de cannabis dépendent de la posologie de THC et/ou de CBD nécessaire et sont donc très différenciés. Selon la posologie, les coûts varient entre 200 et 600 CHF par mois, voire même beaucoup plus. En Suisse, les caisses maladie (assurance de base et complémentaire) ne sont généralement pas tenues de couvrir les frais du traitement à base de cannabis, si bien que le patient doit généralement les payer lui-même. Dans certains cas, le médecin réussit à obtenir une prise en charge auprès de la caisse maladie. Dans certains cas, la caisse maladie contribue également aux frais (par exemple, un forfait par an) ou les frais sont couverts pendant une certaine période (par exemple, pendant six mois).

L'aide aux médecins en ce qui concerne l'élaboration des demandes de prise en charge se trouve sur la page d'accueil de la Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances (www.medecins-conseils.ch sous la rubrique Formulaires et services).

Coûts et caisse maladie

- Les coûts ne sont pas automatiquement pris en charge par la caisse maladie.
- La prise en charge peut être demandée par le médecin.
- Sans prise en charge : Les coûts sont à la charge du patient lui-même.

Informations médicales : préparations à base de cannabis contenant du THC

Solution de dronabinol à 2.5% (25 mg THC / g)

Teinture de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)

Huile de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)

Indications

Douleur (par exemple, douleurs cancéreuses, névralgies, douleurs rhumatismales), spasticité (par exemple, lors de la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique, la paraplégie), nausées et vomissements, perte d'appétit et amaigrissement, maladies neurologiques (par exemple, syndrome de la Tourette, tics, syndrome des jambes sans repos, tremblements, dyskinésie), glaucome et autres.

Effets | Mécanisme d'action

Le principal principe actif du cannabis est le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC, synonyme de dronabinol), qui agit entre autres comme analgésique, antispasmodique, antiémétique et stimule l'appétit en se liant à des récepteurs cannabinoïdes spécifiques du système endocannabinoïde.

Posologie

La posologie est individuelle et est déterminée par le médecin. Selon l'indication et le patient, la dose journalière (basée sur le THC) peut être comprise entre 5 et 30 mg de THC, répartis en 2 à 3 prises. Dans des cas exceptionnels, la dose peut être plus élevée (ou plus faible). En règle générale, la posologie est augmentée de manière progressive c'est-à-dire en commençant par une faible dose (par exemple, 2 à 3 fois par jour 2,5 mg de THC) que l'on augmente goutte par goutte jusqu'à ce que la dose cible souhaitée soit atteinte.

Valeurs normales

Dose unique : jusqu'à 10 mg de THC

Dose journalière : jusqu'à 30 mg de THC

Des doses plus élevées sont possibles.

Efficacité | Durée d'efficacité

Efficacité : après 30 à 90 minutes

Durée d'efficacité : 2 à 4 heures

Contre-indications | Indication impérieuse

Allergie ou hypersensibilité au chanvre ou au THC, maladies psychiatriques graves, maladies cardiaques graves, enfants et adolescents, grossesse et allaitement.

Effets secondaires

Les effets secondaires du THC dépendent de la dose et sont très individuels. Les effets secondaires les plus fréquents sont : fatigue, sédation, sécheresse de la bouche, yeux rouges, tachycardie, réduction de la tension artérielle ou vertiges. Dans de rares cas, des effets psychotropes tels que l'euphorie et la dysphorie ou l'intoxication peuvent survenir. Mais, il ne faut généralement pas s'attendre à de tels résultats avec des doses thérapeutiques. Certains effets secondaires peuvent disparaître après plusieurs jours de prise régulière. Pour prévenir les effets secondaires, il est important d'administrer une dose faible et de n'augmenter la dose que lentement (selon la devise «start low, go slow»).

Les préparations à base de cannabis n'appartiennent pas à la classe des médicaments des opiacés (comme par exemple, la morphine). Les effets secondaires typiques des opiacés, tels que la constipation, les altérations de la respiration, l'accoutumance et la dépendance, sont improbables dans le cadre d'un traitement à base de cannabis.

Dépendance | Potentiel de dépendance

Le cannabis utilisé à des fins médicales a un très faible potentiel de dépendance. Dans la posologie thérapeutique du THC, la dépendance physique

et psychologique est insignifiante.

Interactions

Les préparations de cannabis contenant du THC peuvent être combinées avec la plupart des autres médicaments. Toutefois, en cas d'association à certains médicaments, un ajustement de la posologie peut être utile. C'est le cas, par exemple, des médicaments agissant sur le système central ou psychoactives (par exemple, les opiacés, les somnifères), qui peuvent augmenter l'effet sédatif. Le THC est également métabolisé dans le foie par les enzymes CYP450. En association à des médicaments qui sont également dégradés de cette manière, une augmentation ou une diminution de l'effet peut se produire, ce qui est rarement pertinent en pratique.

Les préparations de cannabis contenant du THC peuvent également contenir du CBD. Comme le THC, le CBD est métabolisé dans le foie et, selon les connaissances actuelles, il peut en outre inhiber certains cytochromes (surtout 3A4, 2C9, 2C19). L'effet des médicaments, qui sont également dégradés par ces enzymes, peut donc être modifié. La dose de CBD à partir de laquelle une inhibition du CYP se produit n'est pas définitivement établie. La prudence est de mise en cas de combinaison de CBD avec des substrats CYP à marge thérapeutique étroite, comme certains anticoagulants (p.ex. Marcoumar®, Sintrom®) ou des antiépileptiques (voir à ce sujet «Informations médicales sur les préparations de CBD pures» à la p. 17).

Quelle préparation pour quelles indications ?

En principe, toutes les préparations à base de cannabis contenant du THC peuvent être utilisées pour les mêmes indications. La principale différence entre les préparations est que la teinture de cannabis et l'huile de cannabis contiennent le cannabinoïde CBD (cannabidiol) en plus du THC, le principal principe actif. Le CBD a des propriétés anti-inflammatoires, anti-épileptiques, anxiolytiques, relaxantes et antipsychotiques, qui peuvent être bénéfiques dans certaines indications. Le CBD contrecarre également les effets secondaires psychotropes indésirables du THC, qui peuvent se produire lorsque les posologies sont plus élevées. Une autre différence entre

les préparations est leur odeur et leur goût : la solution de dronabinol à 2,5% est inodore et neutre au goût, tandis que la teinture et l'huile ont une odeur et un goût caractéristique du chanvre. En ce qui concerne la teinture de cannabis, il convient de noter que celle-ci contient un pourcentage élevé d'alcool (env. 80% V/V). Une autre différence est le prix des préparations : le coût du traitement à base de teinture de cannabis est environ 30% et le coût du traitement à base d'huile de cannabis environ 10% moins cher que celui du traitement à base de solution de dronabinol à 2,5%.

Circulation routière

Selon la loi sur la circulation routière, il existe une interdiction générale de conduire lorsque l'on consomme du cannabis. En revanche, les personnes qui prennent du cannabis sur ordonnance médicale ne sont pas considérées comme inaptes à conduire si du cannabis est détecté dans leur sang (art. 2, al. 2, Ordonnance sur les règles de la circulation routière [OCR] ; RS 741.11). En ce qui concerne ces personnes, il convient de préciser au cas par cas si elles sont aptes et capables de conduire ou non. En général, il est conseillé de s'abstenir complètement de conduire un véhicule au début du traitement à base de cannabis (phase de mise au point de la posologie) ainsi qu'en cas de modification de la posologie, car au cours de ces phases, il est supposé que la personne n'est pas en mesure de conduire. En cas de médication stable, il est possible d'obtenir une évaluation de l'aptitude à la conduite auprès d'un médecin de la route. Pour obtenir plus de précisions, nous vous conseillons de vous adresser à l'Office de la circulation routière du canton de votre domicile.

Déplacements à l'étranger

En principe, les préparations médicales à base de cannabis sont emportées à l'étranger conformément aux instructions de Swissmedic ou aux règles d'entrée des pays de destination respectifs. Il convient de noter qu'en plus des conventions internationales, chaque pays a ses propres dispositions juridiques en matière de stupéfiants. Il est conseillé de contacter l'ambassade ou le consulat du pays de destination.

Informations sur les produits

Solution de dronabinol à 2.5% (25 mg THC / g)

(soumis à la loi sur les stupéfiants)

Description du produit

Solution de dronabinol à 2.5% (NRF 22.8.)

Composition

Dronabinol (THC) pur dans une huile neutre (Miglyol 812), conservée avec le palmitate d'ascorbyle, un conservateur naturel (0.05%). Le THC est isolé de la plante de chanvre, produit partiellement de manière synthétique à partir d'un précurseur ou entièrement de manière synthétique à partir de composants de lichen et d'agrumes.

Apparence | odeur | goût

Liquide huileux, transparent à légèrement jaunâtre (une coloration rose à violette est possible, mais n'affecte pas la qualité de la solution). Inodore et neutre au goût.

Posologie

La posologie est individuelle et est déterminée par le médecin. Selon l'indication et le patient, la dose journalière (basée sur le THC) peut être comprise entre 5 et 30 mg de THC, répartis en 2 à 3 prises. Dans des cas exceptionnels, la dose peut être plus élevée (ou plus faible). En règle générale, la posologie est augmentée de manière progressive c'est-à-dire en commençant par une faible dose (par exemple, 2 à 3 fois par jour 2.5 mg de THC) que l'on augmente goutte par goutte jusqu'à ce que la dose cible souhaitée soit atteinte.

Dose initiale typique :

3 à 4 gouttes (2.5 mg de THC), 2 à 3 fois par jour

Dosage maximal :

14 gouttes (10 mg de THC), 3 fois par jour (rarement des doses plus élevées)

Teneur en substance active | Nombre de gouttes

1 goutte de la solution contient :

env. 0.7 mg de THC

3 à 4 gouttes de la solution contiennent :

env. 2.5 mg de THC

Densité de la solution :

env. 0.95 g / ml (c'est-à-dire que 1 ml correspond à env. 1 g)

1 ml de la solution correspond à :

env. 36 gouttes

Le nombre de gouttes par flacon peut varier légèrement.

Mode d'administration

Les gouttes d'huile sont de préférence prises avec des aliments gras (par exemple, dans de l'huile alimentaire, du yaourt, du lait ou sur un petit beurre). Tenez le flacon verticalement (droit) lorsque vous comptez les gouttes.

Durée de conservation | Stockage

Date d'expiration : 6 mois à compter de la date de fabrication. La solution doit être conservée à température ambiante (15-25°C) et à l'abri de la lumière (dans un flacon en verre brun).

Emballage

Flacon en verre brun avec compte-gouttes normalisé et bouchon de sécurité enfants.

Teinture de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)

(soumis à la loi sur les stupéfiants)

Description du produit

Teinture de cannabis standardisée
(env. 10mg THC/ml et env. 20mg CBD/ml)
(Cannabis sativa extractum liquidum normatum)

Composition

Extrait de cannabis standardisé issu de la culture du chanvre domestique autorisé par l'Office fédéral de la santé publique.

1 g d'extrait naturel de chanvre contient :
env. 11 mg de tétrahydrocannabinol (THC) et
env. 21 mg de cannabidiol (CBD).

La solution alcoolique contient env. 80% (V/V) d'éthanol. Chaque lot produit individuellement est testé et un certificat d'analyse correspondant est disponible.

Apparence | odeur | goût

Liquide alcoolisé, vert foncé. Odeur et goût caractéristique du chanvre.

Posologie

La posologie est individuelle et est déterminée par le médecin. Selon l'indication et le patient, la dose journalière (basée sur le THC) peut être comprise entre 5 et 30 mg de THC, répartis en 2 à 3 prises. Dans des cas exceptionnels, la dose peut être plus élevée (ou plus faible). En règle générale, la posologie est augmentée de manière progressive c'est-à-dire en commençant par une faible dose (par exemple, 2 à 3 fois par jour 2,5 mg de THC) que l'on augmente goutte par goutte jusqu'à ce que la dose cible souhaitée soit atteinte.

Dose initiale typique :
9 gouttes (2,5 mg de THC), 2 à 3 fois par jour

Dosage maximal :
34 gouttes (10 mg de THC), 3 fois par jour
(rarement des doses plus élevées)

Teneur en substance active | Nombre de gouttes

9 gouttes de la teinture contiennent :
env. 2.5 mg de THC / 5 mg de CBD

Densité de la teinture : env. 0.88 g/ml
(peut varier légèrement en fonction du lot)

1 ml de la teinture correspond à :

1 goutte de la teinture contient :
env. 0.3 mg de THC / 0.6 mg de CBD

env. 34 gouttes

Le nombre de gouttes par flacon peut varier légèrement.

Mode d'administration

Les gouttes peuvent être prises avec un peu d'eau. Tenez la pipette verticalement (droite) lorsque vous comptez les gouttes.

Durée de conservation | Stockage

La date d'expiration est indiquée sur le flacon. La teinture de cannabis peut être conservée à température ambiante (15-25°C). Le flacon doit être fermé hermétiquement après utilisation. Si le flacon ouvert est utilisé pendant une longue période (plusieurs mois), nous vous recommandons de conserver les gouttes au réfrigérateur.

Emballage

Flacon en verre brun avec bouchon de sécurité enfant et pipette séparée.

Huile de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)

(soumis à la loi sur les stupéfiants)

Description du produit

Huile de cannabis standardisée
(env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)
(Cannabis sativa extractum oleatum normatum)

Composition

Extrait de cannabis standardisé issu de la culture du chanvre domestique autorisé par l'Office fédéral de la santé publique.

1 g d'extrait naturel de chanvre contient :
env. 11 mg de tétrahydrocannabinol (THC) et
env. 21 mg de cannabidiol (CBD).

La base est une huile de chanvre biologique qui est stabilisée avec le palmitate d'ascorbyle, un conservateur naturel. Chaque lot produit individuellement est testé et un certificat d'analyse correspondant est disponible.

Apparence | odeur | goût

Liquide huileux, vert foncé. Odeur et goût caractéristique du chanvre.

Posologie

La posologie est individuelle et est déterminée par le médecin. Selon l'indication et le patient, la dose journalière (basée sur le THC) peut être comprise entre 5 et 30 mg de THC, répartis en 2 à 3 prises. Dans des cas exceptionnels, la dose peut être plus élevée (ou plus faible). En règle générale, la posologie est augmentée de manière progressive c'est-à-dire en commençant par une faible dose (par exemple, 2 à 3 fois par jour 2,5 mg de THC) que l'on augmente goutte par goutte jusqu'à ce que la dose cible souhaitée soit atteinte.

Dose initiale typique :
7 gouttes (2,5 mg de THC), 2 à 3 fois par jour

Dosage maximal :
28 gouttes (10 mg de THC), 3 fois par jour
(rarement des doses plus élevées)

Teneur en substance active | Nombre de gouttes

1 goutte d'huile contient :
env. 0.4 mg de THC / 0.8 mg de CBD

7 gouttes d'huile contiennent :
env. 2.5 mg de THC / 5 mg de CBD

Densité d'huile : env. 0.93 g/ml
(peut varier légèrement en fonction du lot)

1 ml d'huile correspond à :
env. 28 gouttes

Le nombre de gouttes par flacon peut varier légèrement.

Mode d'administration

Les gouttes d'huile sont de préférence prises avec des aliments gras (par exemple, dans de l'huile alimentaire, du yaourt, du lait ou sur un petit beurre). Tenez la pipette verticalement (droite) lorsque vous comptez les gouttes.

Durée de conservation | Stockage

La date d'expiration est indiquée sur le flacon. L'huile de cannabis peut être conservée à température ambiante (15–25°C). Le flacon doit être fermé hermétiquement après utilisation. Si le flacon ouvert est utilisé pendant une longue période (plusieurs mois), nous vous recommandons de conserver les gouttes au réfrigérateur.

Emballage

Flacon en verre brun avec bouchon de sécurité enfant et pipette séparée.

Informations médicales : préparations pures à base de CBD (sans THC)

Solutions de cannabidiol (CBD) 2.5% | 5% | 10% | 20%

Indications

Formes d'épilepsie résistantes aux traitements, en particulier chez les enfants atteints du syndrome de Dravet et du syndrome de Lennox-Gastaut. D'autres indications telles que les maladies psychiatriques (psychoses, troubles anxieux, dépression, troubles du spectre autistique, TDAH), les douleurs et les inflammations sont encore peu établies.

Effets | Mécanisme d'action

Le CBD (cannabidiol) a des effets antiépileptiques, anti-inflammatoires, anxiolytiques, relaxants et antipsychotiques. Le mécanisme d'action n'est pas entièrement clarifié.

Posologie

Individuelle, en fonction du patient et de l'indication. La gamme thérapeutique est énorme, des doses entre 10 mg et 1000 mg de CBD par jour ont été utilisées dans les études. Chez les enfants épileptiques, des études ont utilisé 2 à 5 mg (jusqu'à un maximum de 25 ou 50 mg) de CBD/kg de poids corporel par jour (répartis sur plusieurs prises).¹

Effets secondaires

Le CBD n'a que des effets secondaires limités et est généralement bien toléré. Les effets secondaires possibles sont la fatigue, la sédation, une légère diminution de l'appétit et à hautes doses une élévation (réversible) des taux de transaminases hépatiques.

Dépendance | Potentiel de dépendance

Le CBD n'est pas enivrant et ne suscite aucune dépendance.

Interactions

Le CBD est métabolisé dans le foie. Il peut y inhiber l'activité de certaines enzymes CYP450 (en particulier 3A4, 2C9 et 2C19) et modifier l'effet d'autres médicaments qui sont également dégradés

par ces enzymes. Néanmoins, il n'a pas encore été établi à quelle dose de CBD l'inhibition de CYP (cytochrome) se produit. Il convient d'être prudent lors de la combinaison du CBD avec des substrats de CYP (cytochrome) dont le spectre thérapeutique est étroit, comme par exemple pour :

- certains anticoagulants : phenprocoumon (Marcoumar®), acénocoumarol (Sintrom®) : augmentation possible du risque d'hémorragie²
- certains antiépileptiques : clobazam (Urbanyl®), rufinamide (Inovelon®), topiramate (Topamax®) : augmentation possible de la concentration plasmatique des antiépileptiques³.

Littérature

¹ Devinsky et al. N Engl J Med 2018 ; Devinsky et al. Lancet Neurol 2016 ; Hess et al. Epilepsia 2016

² Grayson et al. Epilepsy Behav Case Rep 2017

³ Gaston et al. Epilepsia 2017

Préparations de CBD en vente libre

Selon la législation actuellement en vigueur (état août 2022), il est possible de commercialiser légalement en Suisse des préparations de cannabis contenant du CBD avec moins de 1% de THC en tant que produits chimiques. À partir de septembre 2022, elles devront toutefois être dénaturées, conformément à une décision de portée générale, de sorte qu'une prise orale ne sera plus possible. Les préparations de CBD en vente libre qui sont mises sur le marché en tant que produits cosmétiques (p. ex. les pommades au CBD) ne sont pas concernées par cette disposition. De telles préparations de CBD ne peuvent cependant toujours pas être classées comme médicaments et ne peuvent donc pas faire l'objet de recommandations thérapeutiques ou de recommandations de dosage.

Informations sur les produits

Solutions de cannabidiol (CBD) (sans THC)

(non soumis à la loi sur les stupéfiants)

Descriptions des produits

Solutions de cannabidiol (CBD)
2,5% | 5% | 10% | 20%

Composition

Cannabidiol (CBD) pur dans une huile neutre (Miglyol 812), conservé avec le palmitate d'ascorbyle, un conservateur naturel (0,05%). Le CBD est d'origine naturelle ou synthétique.

Apparence | odeur | goût

Liquide huileux, transparent à légèrement jaunâtre. Inodore et neutre au goût.

Posologie

Individuelle, en fonction du patient et de l'indication. La gamme thérapeutique est énorme, des doses entre 10 mg et 1000 mg de CBD par jour ont été utilisées dans les études. Chez les enfants épileptiques, des études ont utilisé 2 à 5 mg (jusqu'à un maximum de 25 ou 50 mg) de CBD/kg de poids corporel par jour (répartis sur plusieurs prises).¹⁻³

Mode d'administration

Les gouttes d'huile sont de préférence prises avec des aliments gras (par exemple, dans de l'huile alimentaire, du yaourt, du lait ou sur un petit beurre). Tenez la pipette verticalement (droite) lorsque vous comptez les gouttes.

Durée de conservation | Stockage

Date d'expiration : 6 mois à compter de la date de fabrication. La solution doit être conservée à température ambiante (15-25°C) et à l'abri de la lumière (dans un flacon en verre brun).

Emballage

Flacon en verre brun avec bouchon de sécurité enfant et pipette séparée.

¹ Devinsky et al. N Engl J Med 2018

² Devinsky et al. Lancet Neurol 2016

³ Hess et al. Epilepsia 2016

Teneur en substance active | Nombre de gouttes

	2.5%	5%	10%	20%
1 goutte de la solution contient	env. 0.7 mg de CBD	env. 1.4 mg de CBD	env. 2.8 mg de CBD	env. 5.6 mg de CBD
3 à 4 gouttes de la solution contiennent	env. 2.5 mg de CBD	env. 5 mg de CBD	env. 10 mg de CBD	env. 20 mg de CBD
1 ml (env. 36 gouttes) de la solution contient	env. 25 mg de CBD	env. 50 mg de CBD	env. 100 mg de CBD	env. 200 mg de CBD

Densité de la solution : env. 0.95g/ml (c'est-à-dire que 1 ml correspond à env. 1g)

Emballage | Taille des emballages

Prix

Solution de dronabinol à 2.5%

Flacon en verre brun avec compte-gouttes normalisé et bouchon de sécurité enfants

Quantité	Prix en CHF	Prix/1 mg de THC en CHF
5 g	220.00	1.80
10 g	425.00	1.70
20 g	825.00	1.65
40 g	1600.00	1.60

Teinture de cannabis standardisée

Flacon en verre brun avec bouchon de sécurité enfant et pipette séparée

Quantité	Prix en CHF	Prix/1 mg de THC en CHF
10 ml	120.00	env. 1.20
20 ml	230.00	env. 1.15
30 ml	340.00	env. 1.13
50 ml	550.00	env. 1.10

Huile de cannabis standardisée

Flacon en verre brun avec bouchon de sécurité enfant et pipette séparée

Quantité	Prix en CHF	Prix/1 mg de THC en CHF
10 ml	165.00	env. 1.65
20 ml	320.00	env. 1.60
30 ml	475.00	env. 1.58
50 ml	775.00	env. 1.55

Solutions de cannabidiol (CBD)

Flacon en verre brun avec bouchon de sécurité enfant et pipette séparée

Quantité	Prix en CHF conc. 2.5%	Prix en CHF conc. 5%	Prix en CHF conc. 10%	Prix en CHF conc. 20%
10 g	40.00	80.00	160.00	320.00
20 g	80.00	160.00	320.00	580.00
30 g	120.00	240.00	430.00	860.00
50 g	200.00	380.00	720.00	1140.00

Aperçu des produits CANNAPLANT

Produit	Solution de dronabinol à 2.5% (25 mg THC / g) (soumis à la loi sur les stupéfiants)	Teinture de cannabis standardisée (env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml) (soumis à la loi sur les stupéfiants)
Composition	Dronabinol (THC) pur dans une huile neutre (Miglyol 812), conservé avec le palmitate d'ascorbyle, un conservateur naturel (0.05%)	Extrait de cannabis standardisé issu de la culture du chanvre domestique autorisé par l'Office fédéral de la santé publique. 1 g d'extrait naturel de chanvre contient : env. 11 mg de tétrahydrocannabinol (THC) et env. 21 mg de cannabidiol (CBD). Base : Alcool env. 80% (V/V)
Apparence, odeur, goût	Liquide huileux, transparent à légèrement jaunâtre. Inodore et neutre au goût.	Liquide alcoolisé, vert foncé. Odeur et goût caractéristique du chanvre.
Teneur en substances actives Nombre de gouttes	1 goutte de la solution contient : env. 0.7 mg de THC 3 à 4 gouttes de la solution contiennent : env. 2.5 mg de THC 1 ml de la solution correspond à : env. 36 gouttes	1 goutte de la teinture contient : env. 0.3 mg de THC / 0.6 mg de CBD 9 gouttes de la teinture contiennent : env. 2.5 mg de THC / 5 mg de CBD 1 ml de la teinture correspond à : env. 34 gouttes
Posologie	individuelle Dose initiale typique : 3-4 gouttes, 2 à 3 fois par jour Dosage maximal : 14 gouttes, 3 fois par jour (rarement plus élevé)	individuelle Dose initiale typique : 9 gouttes, 2 à 3 fois par jour Dosage maximal : 34 gouttes, 3 fois par jour (rarement plus élevé)
Mode d'administration	À prendre avec des aliments gras (par exemple, dans de l'huile alimentaire, du yaourt, du lait ou sur un petit beurre)	À prendre avec un peu d'eau
Conservation	À température ambiante, à l'abri de la lumière	À température ambiante, à l'abri de la lumière
Durée de conservation	6 mois à compter de la date de fabrication	Plusieurs mois (voir flacon de distribution)
Comparaison des prix	1 mg de THC coûte env. 1.80 CHF	1 mg de THC coûte env. 1.20 CHF

Huile de cannabis standardisée
(env. 10 mg THC/ml et env. 20 mg CBD/ml)
(soumis à la loi sur les stupéfiants)

Extrait de cannabis standardisé issu de la culture du chanvre domestique autorisé par l'Office fédéral de la santé publique.
1g d'extrait naturel de chanvre contient :
env. 11 mg de tétrahydrocannabinol (THC) et
env. 21 mg de cannabidiol (CBD).
Base: huile de graines de chanvre biologique, stabilisée
avec le palmitate d'ascorbyle, un conservateur naturel

Liquide huileux, vert foncé.
Odeur et goût caractéristique du chanvre.

1 goutte d'huile contient :
env. 0.4 mg de THC/0.8 mg de CBD
7 gouttes d'huile contiennent :
env. 2.5 mg de THC/5 mg de CBD
1 ml d'huile correspond à :
env. 28 gouttes

individuelle
Dose initiale typique :
7 gouttes, 2 à 3 fois par jour
Dosage maximal :
28 gouttes, 3 fois par jour (rarement plus élevé)

À prendre avec des aliments gras
(par exemple, dans d'huile alimentaire, du yaourt,
du lait ou sur un petit beurre)

À température ambiante, à l'abri de la lumière

Plusieurs mois (voir flacon de distribution)

1 mg de THC coûte env. 1.65 CHF

Solutions de cannabidiol (CBD)

2.5% | 5% | 10% | 20%

(sans THC, non soumis à la loi sur les stupéfiants)

Cannabidiol (CBD) pur dans une huile neutre
(Miglyol 812), conservé avec le palmitate
d'ascorbyle, un conservateur naturel (0.05%)

Liquide huileux, transparent à légèrement jaunâtre.
Inodore et neutre au goût.

2.5%: 1 goutte de solution contient: env. 0.7 mg de CBD
5%: 1 goutte de solution contient: env. 1.4 mg de CBD
10%: 1 goutte de solution contient: env. 2.8 mg de CBD
20%: 1 goutte de solution contient: env. 5.6 mg de CBD
1 ml de la solution correspond à : env. 36 gouttes

individuelle

À prendre avec des aliments gras
(par exemple, dans d'huile alimentaire, du yaourt,
du lait ou sur un petit beurre)

À température ambiante, à l'abri de la lumière

6 mois à compter de la date de fabrication

1 mg de CBD coûte env. 0.16 CHF

Questions fréquemment posées sur les préparations à base de cannabis contenant du THC

Solution de dronabinol à 2.5% (25 mg THC / g)

Teinture de cannabis standardisée (env. 10 mg THC / ml env. et 20 mg CBD / ml)

Huile de cannabis standardisée (env. 10 mg THC / ml env. et 20 mg CBD / ml)

Qu'est-ce que le cannabis ?

Cannabis est le nom latin, botanique et générique pour désigner le chanvre. *Cannabis sativa* est le nom scientifique complet pour désigner le chanvre avec le genre et l'espèce. Parallèlement, il existe de nombreux autres noms (par exemple *Cannabis indica*). Selon la compréhension que nous en avons actuellement, toute plante de chanvre, qu'il s'agisse d'une plante que nous fumons ou d'une plante à fibres, est appelée *Cannabis sativa* (lat. *sativa* = cultivée).

Qu'est-ce que le dronabinol ?

Le dronabinol est la dénomination commune internationale du principal principe actif du chanvre, le THC ou Delta-9-Tétrahydrocannabinol. Le dronabinol et le THC sont donc synonymes. Il est désormais devenu courant que le terme dronabinol fait généralement référence au THC produit artificiellement et synthétisé en laboratoire.

Qu'est-ce que la solution de dronabinol à 2.5% ?

La solution de dronabinol à 2,5% est une solution huileuse de THC destinée à une administration par voie orale. Elle contient du THC (= dronabinol) pur, qui est dilué dans une huile de support neutre (Miglyol 812). Le palmitate d'ascorbyle naturel sert de conservateur. Le THC peut être isolé de la plante, produit partiellement de manière synthétique à partir d'un précurseur ou entièrement de manière synthétique à partir de composants de lichen et d'agrumes.

Qu'est-ce que la teinture de cannabis ?

La teinture de cannabis est un extrait alcoolique des fleurs femelles du chanvre destinée à une administration par voie orale. Les plantes sont cultivées et transformées en Suisse dans des conditions strictement contrôlées. La teinture de cannabis finie est standardisée aux deux composants : le THC (tétrahydrocannabinol) et le CBD (cannabidiol). La teinture est un produit naturel pur et est conservée par la teneur relativement élevée en alcool d'environ 80% (V/V).

Qu'est-ce que l'huile de cannabis ?

L'huile de cannabis est un extrait des fleurs femelles du chanvre dans une huile de graines de chanvre biologique pour une administration par voie orale (pas d'application externe !). Le palmitate d'ascorbyle naturel sert de conservateur. Les plantes sont cultivées et transformées en Suisse dans des conditions strictement contrôlées. L'huile de cannabis finie est standardisée aux deux composants : le THC (tétrahydrocannabinol) et le CBD (cannabidiol).

Que peut-on traiter avec une solution de dronabinol ou de la teinture/huile de cannabis ?

Parmi la multitude d'indications possibles, voici les troubles les plus importants qui peuvent être traités :

- Douleurs (par exemple, douleurs cancéreuses, névralgies, douleurs rhumatismales, etc.)
- Spasticité (par exemple, lors de la sclérose en plaques, la sclérose latérale amyotrophique, la paraplégie)
- Nausées et vomissements
- Perte d'appétit et amaigrissement

- Les maladies neurologiques (par exemple, le syndrome de Tourette, les tics, le syndrome des jambes sans repos, les tremblements, dyskinésie, etc.)
- Glaucome et autres

Quels sont les effets secondaires possibles ?

Les effets secondaires du THC dépendent de la dose et sont très individuels. Les effets secondaires les plus fréquents sont : fatigue, sédation, sécheresse de la bouche, yeux rouges, tachycardie, réduction de la tension artérielle ou vertiges. Dans de rares cas, des effets psychotropes tels que l'euphorie et la dysphorie ou l'intoxication peuvent survenir. Mais, il ne faut généralement pas s'attendre à de tels résultats avec des doses thérapeutiques. Certains effets secondaires peuvent disparaître après plusieurs jours de prise régulière. Pour prévenir les effets secondaires, il est important d'administrer une dose faible et de n'augmenter la dose que lentement (selon la devise «start low, go slow»).

Les préparations à base de cannabis n'appartiennent pas à la classe des médicaments des opiacés (comme par exemple, la morphine). Les effets secondaires typiques des opiacés, tels que la constipation, les altérations de la respiration, l'accoutumance et la dépendance, sont improbables dans le cadre d'un traitement à base de cannabis.

Y a-t-il des contre-indications ?

Une allergie ou une hypersensibilité au chanvre ou au THC est considérée comme une contre-indication absolue. Une indication impérieuse est appropriée pour les maladies psychiatriques graves et les maladies cardiaques graves ainsi que pour

les enfants et les adolescents. La consommation n'est pas recommandée pendant la grossesse et l'allaitement.

Les préparations à base de cannabis contenant du THC peuvent-elles être combinées avec d'autres médicaments ?

Les préparations de cannabis contenant du THC peuvent être combinées avec la plupart des autres médicaments. Toutefois, en cas d'association à certains médicaments, un ajustement de la posologie peut être utile. C'est le cas, par exemple, des médicaments agissant sur le système central ou psychoactives (par exemple, les opiacés, les somnifères), qui peuvent augmenter l'effet sédatif. Le THC est également métabolisé dans le foie par les enzymes CYP450. En association à des médicaments qui sont également dégradés de cette manière, une augmentation ou une diminution de l'effet peut se produire, ce qui est rarement pertinent en pratique. Si une préparation à base de THC contient également du CBD, il faut tenir compte du fait que le CBD est également métabolisé dans le foie et qu'il peut en outre inhiber certaines enzymes CYP (surtout CYP3A4, 2C9 et 2C19). Une modification de l'effet des médicaments qui sont métabolisés par ces enzymes ne peut donc pas être exclue. La prudence est de mise en cas d'association avec des substrats CYP à marge thérapeutique étroite (Marcoumar®, Sintrom®, etc.).

Les préparations à base de cannabis créent-elles une dépendance ?

Le cannabis utilisé à des fins médicales a un très faible potentiel de dépendance. Dans la posologie thérapeutique du THC, la dépendance physique et psychologique est insignifiante.

Quelle préparation pour quelles indications ?

En principe, toutes les préparations à base de cannabis contenant du THC peuvent être utilisées pour les mêmes indications. La principale différence entre les préparations est que la teinture de cannabis et l'huile de cannabis contiennent le cannabinoïde CBD (cannabidiol) en plus du THC, le principal principe actif. Le CBD a des propriétés anti-inflammatoires, anti-épileptiques, anxiolytiques, relaxantes et antipsychotiques, qui peuvent être bénéfiques dans certaines indications. Le CBD contrecarre également les effets secondaires psychotropes indésirables du THC, qui peuvent se produire lorsque les posologies sont plus élevées. Une autre différence entre les préparations est leur odeur et leur goût : la solution de dronabinol à 2,5% est inodore et neutre au goût, tandis que la teinture et l'huile ont une odeur et un goût caractéristiques du chanvre. En ce qui concerne la teinture de cannabis, il convient de noter que celle-ci contient un pourcentage élevé d'alcool (env. 80% V/V). Une autre différence est le prix des préparations : le coût du traitement à base de teinture de cannabis est environ 30% et le coût du traitement à base d'huile de cannabis environ 10% moins cher que celui du traitement à base de solution de dronabinol à 2,5%.

Comment les préparations sont-elles dosées ?

La posologie est individuelle et est déterminée par le médecin. Selon l'indication et le patient, la dose journalière (basée sur le THC) peut être comprise entre 5 et 30 mg de THC, répartis en 2 à 3 prises. Dans des cas exceptionnels, la dose peut être plus élevée (ou plus faible). En règle générale, la posologie est augmentée de manière progressive

c'est-à-dire en commençant par une faible dose (par exemple, 2 à 3 fois par jour 2,5 mg de THC) que l'on augmente goutte par goutte jusqu'à ce que la dose cible souhaitée soit atteinte. La dose unique maximale est de 10 mg de THC et la dose journalière maximale est de 30 mg de THC (répartis sur plusieurs prises).

Comment les préparations sont-elles administrées ?

La solution de dronabinol à 2,5% et l'huile de cannabis sont de préférence prises avec des aliments gras (par exemple, dans d'huile alimentaire, du yaourt, du lait ou sur un petit beurre). La teinture de cannabis peut être prise avec un peu d'eau (ou diluée dans un peu d'eau).

Comment les préparations à base de cannabis sont-elles prescrites ?

La procédure est la même et les exigences sont identiques pour toutes les préparations à base de cannabis contenant du THC. La procédure est la suivante :

1. Le médecin ou le patient décide de l'une des préparations avant le début du traitement.
2. Le médecin prescripteur délivre une ordonnance médicale de stupéfiants correspondante.
3. Dès que la Bahnhof Apotheke Langnau AG est en possession de l'ordonnance médicale de stupéfiants ainsi que de toutes les informations nécessaires (adresse de livraison et adresse de facturation, quantité commandée), la livraison peut être effectuée.

Comment le médicament arrive-t-il au patient ?

Les possibilités sont les suivantes :

- Envoi par la poste au patient : Le médicament est envoyé en recommandé au patient sous forme de petit colis. Le colis est remis en mains propres contre signature.
- Envoi par la poste à une pharmacie choisie par le patient : Le médicament est envoyé à une pharmacie désignée par le patient et cette dernière réceptionne le médicament.
- Envoi par la poste au médecin : Le médicament est envoyé à l'adresse du médecin compétent (cabinet, hôpital) ou à une pharmacie d'hôpital.
- Livraison directe à la Bahnhof Apotheke Langnau AG: Le patient ou une personne autorisée vient chercher le médicament directement à la Bahnhof Apotheke à Langnau (réservation préalable nécessaire). La réception du médicament est acquittée.

Quel est le montant des coûts du traitement ?

Les coûts d'un traitement avec des préparations à base de cannabis contenant du THC dépendent de la posologie de THC nécessaire et sont donc très différenciés. Selon la posologie, les coûts varient entre 200 et 600 CHF par mois, voire même beaucoup plus. Le coût du traitement à base de teinture de cannabis est environ 30% et le coût du traitement à base d'huile de cannabis environ 10% moins cher que celui du traitement à base de solution de dronabinol à 2,5%.

Le traitement est-il pris en charge par la caisse maladie ?

En Suisse, les caisses maladie (assurance de base et complémentaire) ne sont généralement pas tenues de couvrir les frais du traitement à base de cannabis, si bien que le patient doit généralement les payer lui-même. Dans certains cas, le médecin réussit à obtenir une prise en charge auprès de la caisse maladie. Dans certains cas, la caisse maladie contribue également aux frais (par exemple, un forfait par an) ou les frais sont couverts pendant une certaine période (par exemple, pendant six mois).

La conduite de véhicules à moteur sous traitement au cannabis/dronabinol est-elle autorisée ?

Selon la loi sur la circulation routière, il existe une interdiction générale de conduire lorsque l'on consomme du cannabis. En revanche, les personnes qui prennent du cannabis sur ordonnance médicale ne sont pas considérées comme inaptes à conduire si du cannabis est détecté dans leur sang (art. 2, al. 2, Ordonnance sur les règles de la circulation routière [OCR] ; RS 741.11). En ce qui concerne ces personnes, il convient de préciser au cas par cas si elles sont aptes et capables de conduire ou non. En général, il est conseillé de s'abstenir complètement de conduire un véhicule au début du traitement à base de cannabis (phase de mise au point de la posologie) ainsi qu'en cas de modification de la posologie, car au cours de cette phase, il est supposé que la personne n'est pas en mesure de conduire. En cas de

médication stable, il est possible d'obtenir une évaluation de l'aptitude à la conduite auprès d'un médecin de la route. Pour obtenir plus de précisions, nous vous conseillons de vous adresser à l'Office de la circulation routière du canton de votre domicile.

Déplacements à l'étranger ?

En principe, les préparations médicales à base de cannabis sont emportées à l'étranger conformément aux instructions de Swissmedic ou aux règles d'entrée des pays de destination respectifs. Il convient de noter qu'en plus des conventions internationales, chaque pays a ses propres dispositions juridiques en matière de stupéfiants. Il est conseillé de contacter l'ambassade ou le consulat du pays de destination.

Est-il possible de prescrire des fleurs de chanvre en Suisse ?

À partir du 1er août 2022, la prescription de fleurs de chanvre à des fins médicales ne sera en principe plus interdite en Suisse. Toutefois, les conditions spécifiques (p. ex. normes de qualité, quantités, etc.) ne sont pas encore définies.

Loi fédérale suisse sur les stupéfiants

La loi suisse sur les stupéfiants date de 1951 et a été révisée à plusieurs reprises. La dernière adaptation importante a eu lieu le 1er août 2022. Depuis lors, la disposition suivante s'applique : les préparations de cannabis contenant > 1% de THC sont considérées comme des stupéfiants de la liste a et peuvent être prescrites pour un usage médical au moyen d'une ordonnance de stupéfiants. Une autorisation exceptionnelle de l'OFSP n'est plus nécessaire pour cela.

La culture, la possession, la consommation et le commerce de produits à base de chanvre avec une teneur en THC > 1% à des fins non médicales restent interdits et sont punis par la loi.

